

## MA MÈRE EST RETOMBÉE DANS L'ALCOOL

---

Par Profil supprimé Postée le 20/11/2017 20:59

Bonjour, j'ai 17 ans et depuis peu ma mère est retombée dans l'alcool. Quand j'étais petite elle buvais beaucoup au point que mes soeur et moi vidions ses bouteilles en pensant qu'elle ne boirait plus puis quand elle ces séparé de mon père quand j'avais 13 ans elle a arrêté de boir pour pouvoir avoir la garde de moi et ma soeur. Mais depuis qu'elle a rencontré mon beau pere elle ces remis à boire beaucoup. On en a parler à mon père qui nous a conseillé de lui en parler mais quand on a essayer mais elle l'a très mal pris et c'est partis en dispute. J'en ai vraiment marre j'en peu plus ma plus grande soeur est allée vivre depuis peu à l'étranger et la deuxième dors presque que tout les jours chez son copain. j'ai envie de partir moi aussi mais je me dis que même quand j'aurais mon bac ect j'aurais toujours peur de partir et de la laisser avec lui boire comme ils le font. Cette apres midi en cherchant un peigne dans son sac j'ai trouver une bouteille de porto cruz caché a l'intérieur. Je sais vraiment plus quoi faire si vous avez des conseil aidés moi svp

---

### Mise en ligne le 23/11/2017

Bonjour,

Nous comprenons que la rechute de votre mère vous inquiète et vous mette en difficulté. Vos deux sœurs ayant, chacune à leur manière, quitté le foyer, ce doit vous être d'autant plus pénible et lourd pour vous de faire face toute seule aux alcoolisations de votre mère et de votre beau-père.

Il semble que vous ayez tenté d'en discuter avec elle mais ça n'a malheureusement pas eu la portée que vous pouviez souhaiter. Il est loin d'être évident pour un parent de reconnaître ce type de difficulté, il peut y avoir de la honte, de la culpabilité, un tas d'émotions qui vont être des freins à la discussion et à la reconnaissance du problème. Dans la mesure où votre père est au courant de la situation, il nous semble que, bien que séparé, il pourrait intervenir dans l'idée d'essayer également de faire entendre à votre mère les difficultés dans lesquelles cela vous met.

Si nous avons bien compris, vous êtes dans l'année du bac et il est légitime que vous ayez envie et besoin de le préparer dans les meilleures conditions. Si la situation n'évoluait pas positivement, nous ne savons pas si vous auriez la possibilité de vivre chez votre père, nous ne savons pas non plus si vous le souhaiteriez, mais ce pourrait être une piste à envisager pour vous permettre d'être plus au calme peut-être.

Vous dites quelque chose de votre peur de laisser votre mère avec ce compagnon qui boit avec elle, nous pouvons le comprendre comme nous pouvons comprendre votre envie que cela cesse, pour autant il nous paraît essentiel que vous vous concentriez sur vous. Vous avez vos études à mener, votre vie à construire, et, si encore une fois votre mère n'entendait pas vos difficultés à évoluer dans ce contexte compliqué, il serait important que vous puissiez vous en protéger sans avoir le sentiment de l'abandonner.

Si vous en éprouvez le besoin, peut-être pouvez-vous vous rapprocher d'un lieu d'écoute ouvert aux jeunes, il en existe plusieurs dans votre département. Nous pensons aux "Maison des adolescents", aux "Points Accueil Ecoute Jeunes", les consultations y sont confidentielles et gratuites, sans besoin d'autorisation parentale. Ce pourrait être un moyen d'être soutenue, épaulée, conseillée au fil des événements familiaux. Nous pensons également à un service d'écoute qui comme nous fonctionne par téléphone et par Chat, il s'agit de "Fil Santé Jeunes". Nous vous joignons ci-dessous le lien vers leur site internet pour que vous en preniez connaissance.

Comme vous l'aurez compris, ce à quoi nous vous encourageons c'est à tenter de vous préserver de cette situation si jamais elle devait perdurer ainsi. Nous souhaitons bien entendu que votre mère et son compagnon puissent entendre et prendre compte la nécessité pour vous d'évoluer dans un environnement plus serein, mais probablement que pour cela vous aurez besoin de l'appui de votre père et de vos sœurs. Pour dire les choses autrement, nous vous invitons à ne pas porter toute seule ce "fardeau".

Nous restons disponibles évidemment si vous avez besoin de revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Avec tous nos encouragements.

Cordialement.

---

### En savoir plus :

- "Fil Santé Jeunes"